

COMMUNE DE BENAIX

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 Juin 2014

Le conseil municipal de Bénaix s'est réuni en séance ordinaire, le 20 Juin 2014 sous la présidence de M. Jean BARRAU-HILLOT maire de Bénaix.

Présents : M. Jean BARRAU-HILLOT, M. Bernard CASTEILLA, M. Michel DELEGLISE, M. Collin FLEMING, M. Jean-Marc GABET, Mme. Claudine GOMEZ, Mlle. Jessica MIQUEL, Mme. Linda PONT.

Excusés : Mme. AUSSEL Catherine, M. Jean-François DEVAUX et M. Patrick VIDAL.

Procuration : M. Patrick VIDAL donne procuration à M. Jean BARRAU-HILLOT.

Secrétaire de séance : Mlle. Jessica MIQUEL.

I- Election des délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des Sénateurs

M. Jean BARRAU-HILLOT se présente pour être titulaire. Il est élu à l'unanimité. M. Michel DELEGLISE, Mme. Linda PONT, Mlle. Jessica MIQUEL se présentent dans l'ordre précédent en tant que suppléants. Ils sont élus à l'unanimité. Un courriel a été envoyé à la préfecture à 19h25.

M. Jean BARRAU-HILLOT, montre la lettre au conseil municipal du seul candidat au sénatoriale en Ariège soit M. Alain DURAND, maire PS d'Arnave.

II- Questions diverses

- Problème avec l'équipe verte de la communauté des communes qui devaient s'occuper que des chemins de randonnées. M. Le Maire a eu le responsable M. Déon et l'équipe verte viendra pour s'occuper des chemins communaux.
- La communauté des communes du Pays d'Olmes proposent trois solutions pour les sacs poubelles noirs qui sont : reconduire l'actuelle organisation (soit tant de sacs noirs gratuits par foyer distribué par la communauté des communes), donner l'organisation aux mairies pour distribuer les sacs ou que les sacs noirs soient payant et que les habitants du Pays d'Olmes s'occupent de se les procurer. Le Maire a demandé aux conseillers de voter afin qu'il vote à la prochaine réunion de la communauté des communes. Reconduire l'actuelle organisation a été voté à l'unanimité.
- Mme Audouy demande une concession au cimetière de Bénaix étant native du village. Le conseil municipal a voté Pour à l'unanimité.
- M. Quoinca demande un C.U. à la Prade pour construire 2 maisons. Le conseil municipal a voté Pour à l'unanimité.